

Tournée interparlementaire/1er arrondissement de Makokou

Les trois engagements du député Issozé Ngondet

ON  
Libreville/Gabon

Le député du siège unique du 1er arrondissement de Makokou vient de boucler une tournée de remerciements et de compte rendu parlementaire dans sa circonscription politique, à la faveur de laquelle il a aussi dévoilé aux populations ses trois engagements.

Du 24 au 25 août dernier, le député du siège unique du 1er arrondissement de la commune de Makokou (Ogooué-Ivindo), Emmanuel Issozé Ngondet, a effectué une tournée dans sa circonscription politique. Cette démarche visait deux buts : exprimer aux populations ses remerciements pour le choix porté sur sa personne, lors des élections législatives d'octobre 2018, et leur rendre compte des travaux de la



Photo : DR

Après les avoir remerciés pour leur soutien, Emmanuel Issozé Ngondet a fait aux populations le compte rendu des travaux de la première session parlementaire. Photo de droite : Bain de foule du député de Makokou avec sa base militante.



Photo : DR

première session ordinaire de l'Assemblée nationale. A ce titre, il a décliné à ses interlocuteurs les principales missions dévolues au député, mais surtout édicté ces derniers sur les lois adoptées par les députés au cours de la session parlementaire qui s'est

achevée en juin dernier. Il s'agit, a-t-il indiqué, d'une quinzaine de lois qui ont été examinées au cours de cette première session, notamment l'adoption du nouveau Code des hydrocarbures, de celui relatif à l'amélioration du réseau routier national, de la loi

autorisant l'Etat à contracter des emprunts auprès des bailleurs de fonds, en vue de relancer les projets d'intérêt national, etc. Emmanuel Issozé Ngondet a de ce fait invité les populations à soutenir l'action du "Distingué camarade président", Ali Bongo On-

dimba, initiateur desdits projets. Les populations ont en retour exprimé leur satisfaction et ont rappelé leurs difficultés et leurs attentes à leur élu. Il s'agit notamment du problème de l'hydraulique villageoise, de l'électricité, de la pro-

motion des cadres et de la mise en place d'activités génératrices de revenus. En réponse à ces doléances, le député Issozé Ngondet a promis porter à la connaissance des membres du gouvernement concernés par ces différentes questions, par le truchement des questions orales à partir du premier jour ouvrable du mois de septembre. Enfin, il a invité les populations à retenir ses trois engagements : 1. Son indéfectible soutien, sa fidélité et sa loyauté au président Ali Bongo Ondimba. 2. Sa proximité avec ses électeurs et toute la population de sa circonscription politique. 3. Sa solidarité et son accompagnement des populations dans la mise en œuvre des projets exprimés.

Haut-Ogooué/Département des Plateaux/Tournée interparlementaire/2e siège

Le député Débat Passanthère visite les siens

G.M.S  
Franceville/Gabon

D'EDJOUANGOULOU à Yia, en passant par Odjouma et Ossouélé, le député Alphonse Débat Passanthère, pour sa première tournée de compte rendu parlementaire, a visité tous les regroupements de villages qui forment le 2e siège du département des Plateaux. A chaque étape, il a eu droit à un accueil enthousiaste de la part de ses électeurs. Le parlementaire a profité des échanges qu'il a eus pour faire à la base le point des activités menées au cours de la première session ordinaire de



Photo : Guy MADJOUPA S

L'honorable Alphonse Débat Passanthère, livrant son message aux populations de son fief. Photo de droite : Les populations du deuxième siège du département des Plateaux venues écouter leur député.



Photo : Guy MADJOUPA S

la treizième Législature, dite "Session des Lois". Alphonse Débat Passanthère a expliqué qu'une quinzaine de textes de lois ont été adoptés à cette occasion. Toutes ces lois,

a-t-il laissé entendre, ont un grand impact sur la vie de la nation, y compris de sa circonscription électorale. Il a cité par exemple le projet de loi portant réglementation du sec-

teur des hydrocarbures en République gabonaise, revisité pour le rendre plus attractif et plus flexible. Il a également parlé du texte sur les emprunts destinés à la poursuite du finance-

ment du Plan de relance de l'économie (PRE) ainsi que de bien d'autres textes. Les échanges directs avec les populations du cru, estime le parlementaire, lui ont permis de recueil-

lir leurs préoccupations. Il s'agit notamment des questions de la route, des télécommunications mais aussi de santé et de l'éducation qui font partie des grands soucis des habitants de tous ces regroupements de villages situés dans la savane, au cœur des Plateaux Batéké. Le député a promis de transmettre ces doléances au gouvernement qui leur apporteront des solutions. A travers cette première tournée de compte rendu parlementaire, Alphonse Débat Passanthère a ainsi réaffirmé son engagement à être présent aux côtés de ses électeurs pendant toute la durée de son mandat.

Département de la Doutsila

Jonas Mabika Ibiatsi édifie sa base

G.R.M  
Libreville/Gabon

Le député du siège unique du département de la Doutsila (Mabanda), Jonas Mabika Ibiatsi, a récemment fait le tour de sa circonscription politique. Il est allé vers les populations qui ont fait de lui leur représentant à l'Assemblée nationale, pour la restitution des travaux de la première session ordinaire, dite "session des Lois", de cette Chambre du Parlement. L'élu du parti Les Démocrates (LD, opposition) est notamment revenu sur les dix-huit projets de loi qui ont été soumis à l'examen de la Représentation natio-

nale. Informant ses interlocuteurs de ce que quinze textes ont été adoptés. Entre autres, le nouveau Code des hydrocarbures qui devrait permettre au Gabon de redynamiser les activités dans ce secteur très important pour l'économie nationale. En retour, les populations n'ont pas manqué de lui exposer quelques difficultés auxquelles elles font face au quotidien. Particulièrement les problèmes de l'adduction d'eau et de l'extension du réseau électrique. L'autre problème tout aussi important soulevé par les populations de cette partie de la province de la Nyanga concerne l'école publique de Mabanda.



Photo : DR

L'honorable Jonas Mabika Ibiatsi (en bleu) lors d'une rencontre avec les populations de Mabanda.

A environ un mois de la rentrée des classes, les habitants redoutent que l'année scolaire 2019-2020

ne soit perturbée par les pluies à cause de la toiture qui n'a toujours pas été remise. "C'est une situation

qui dure depuis deux ans environ. Lorsqu'il pleut, les enseignants sont contraints d'arrêter les cours. L'entreprise qui avait été mandatée pour réparer la toiture est invisible depuis un bon moment", ont indiqué les populations. Lesquelles ont, enfin, évoqué le conflit homme-faune. "A Mabanda, il est possible que nous ne puissions plus cultiver si la situation perdure. Honorable, sachant que la battue des éléphants est prohibée par la loi, nous vous demandons de rapporter notre préoccupation au niveau du gouvernement pour qu'une solution soit trouvée", ont lancé les habitants. L'honorable Jonas Mabika Ibiatsi s'est engagé

à rapporter au plus haut niveau, les difficultés que rencontrent les habitants de sa circonscription. Non sans les rassurer, concernant par exemple, le problème d'électrification, de ce que "l'ouverture d'une représentation de la Société d'énergie et d'eau du Gabon (SEEG) à Mabanda doit nous amener des lendemains meilleurs". Pour ce qui est des dégâts causés par les pachydermes, le parlementaire a assuré que "si les textes sur les espèces animales intégralement protégées évoquent les sanctions encourues par les chasseurs d'éléphants, ils permettent aussi leur battue à partir d'une certaine distance".